















Suivi des actions - Les Hauts de Fontenay - Balade urbaine du 23 mai 2025

	Quoi ? Nature de l'intervention		Où ? Lieu concerné	Statut Clôturé En cours de réalisation A venir	Visuel / Information	
1	<p>Comité de Quartier : Au virage du chemin, disparition de la plaque d'information sur la présence d'une Motte féodale (voir Micheline / FHA pour la plaque)</p>		<p>Un devis est en cours pour la réinstallation de la plaque d'information, accompagné d'un nettoyage de l'espace environnant ainsi que du panneau situé en dessous. C'est une motte féodale sur laquelle était construite une maison forte. La motte et sa maison forte sont un système défensif et la marque d'un puissant. Elles ont existé sans doute aux XIème et XIIème siècles. La maison a disparu vers la fin du XIIème siècle.</p>	<p style="color: purple;">Chemin de la chapelle St Jean</p>	<p style="color: purple;">Clôturé Intervention réalisée en régie Coût: 48 euros TTC</p>	
2	<p>Comité de Quartier : Effondrement d'un mur de soutènement en bord de chemin, reconstruction ?</p>		<p>Un devis a été établi par l'entreprise Eurovia, évaluant la rénovation du mur à 25 000 euros. Toutefois, la solution retenue n'est pas une nouvelle rénovation, le mur ayant déjà été réparé par le passé sans succès. Il est envisagé de retirer entièrement le mur et de réaménager l'espace avec un aménagement paysager (végétalisation).</p>	<p style="color: orange;">Chemin de la chapelle St Jean</p>	<p style="color: orange;">A venir 1er trimestre 2026</p>	<p>Inscrit dans le projet arbitré 2025 pour 2026 Devis Eurovia validé pour 17 356 euros TTC</p>
3	<p>Comité de Quartier : Barrière en bois dégradée pour empêcher passage motos/véhicules sur le chemin de la chapelle St Jean.</p>		<p>Une remise en état de la barrière est actuellement à l'étude par les services municipaux.</p>	<p style="color: purple;">Rue Santos Dumont, Nord</p>	<p style="color: purple;">Clôturé Intervention réalisée en régie</p>	
4	<p>Comité de Quartier : Présence d'une cheminée dégradée</p>		<p>La cheminée, d'une hauteur de 5 mètres, sert de conduit d'aération à l'extrémité du réseau d'assainissement. Les services municipaux doivent contacter Hydréaulis pour procéder à sa rénovation complète.</p>	<p style="color: orange;">Angle Santos Dumont / Pierre Brossolette</p>	<p style="color: orange;">A venir 1er semestre 2026</p>	<p>Une intervention a été réalisée par Hydreaulys afin d'effectuer un passage caméra ; celle-ci ne concerne pas le réseau d'assainissement. Devis Eurovia pour démolition 4 617 euros TTC</p>

5	Comité de Quartier : Dégradation du trottoir dû aux racines d'un sapin situé dans la propriété privée à proximité immédiate.		Le service voirie va réaliser une étude sur la zone concernée. Environ 25 mètres de trottoir sont endommagés, représentant un risque de chute pour les piétons.	27 Rue Pierre Brossolette	A venir 1er trimestre 2026	Chiffrage Eurovia : 2 849,04 euros TTC
6	Comité de Quartier : Absence de poubelle à l'entrée du Bois des Missionnaires.		L'installation d'une poubelle sera installée à gauche de l'entrée du parc.	Rue Pierre Brossolette	Clôturé Intervention réalisée en régie Coût: 245 € HT	
7	Observation du Comité de Quartier lors de la balade urbaine.		Un entretien de la végétation (arbres) sera réalisé par les services de la ville afin de dégager le trottoir pour les piétons, les branches étant actuellement basses et envahissantes. Par ailleurs, le socle métallique situé au sol à l'entrée du parc sera retiré afin d'éliminer un risque de chute.	Rue Pierre Brossolette	Clôturé Intervention réalisée en régie	
8	Comité de Quartier : Présence permanente de poubelles sur le trottoir.		Le problème sera signalé à la Police municipale, qui adressera un courrier aux propriétaires concernés. Ces derniers peuvent être identifiés grâce aux codes-barres présents sur les poubelles.	Angle Pierre Brossolette / 1 Gabriel Péri	Clôturé	Les agents de la police municipale ont demandé aux riverains de sortir leurs poubelles la veille du ramassage et de rentrer leur conteneur dès le lendemain. Un courrier de rappel sera transmis, si nécessaire.
9	Comité de Quartier : Absence d'enfouissement réseaux aériens sur ce tronçon de la		La rue Gabriel Péri est la dernière du quartier à ne pas avoir bénéficié de l'enfouissement des réseaux. Bien qu'elle ait été incluse dans le projet initial, les travaux n'ont pas été réalisés en raison d'une pétition des riverains exprimant leur souhait de quitter Fontenay pour rejoindre Bois d'Arcy. L'enfouissement est désormais programmé avant 2027.	Rue Gabriel Péri	A venir 1er trimestre 2026	Finalisation des travaux prévus fin mai 2026
10	Comité de Quartier : Vitesse véhicules jugée excessive		Il est à étudier la possibilité d'ajouter des marquages « 30 » au sol dans le cadre de la campagne de signalisation prévue en 2025.	Rue Gabriel Péri	A venir 2ème trimestre 2026	Une campagne de marquage est programmée dans le Haut de Fontenay après les travaux d'enfouissement.

11	<p>Comité de Quartier : Vitesse véhicules jugée excessive</p>		<p>Une étude spécifique pourrait également être lancée dans le quartier afin de mesurer le flux de circulation et les vitesses moyennes des véhicules.</p> <p>À l'échelle communale, une étude récente sur la vitesse a montré que toutes les rues mesurées respectent globalement la limitation à 30 km/h, à l'exception des rues Émile Zola et Victor Hugo.</p>	Rue Gabriel Péri	<p style="text-align: center;">Clôturé</p> <p>Résultat : la vitesse moyenne calculée est de 23,3 km/h</p> <p style="text-align: center;"><u>Pour consulter le rapport :</u> https://www.fontenay-le-fleury.org/retrouvez-les-dernieres-mesures-de-vitesse-moyenne-realisees-sur-la-commune/</p>	
12	<p>Comité de Quartier : Lors de la balade urbaine, il a été constaté qu'en l'absence de signalisation, des véhicules se garent régulièrement dans le virage et sur le trottoir, ce qui réduit considérablement la visibilité pour les conducteurs. La vitesse excessive de certains automobilistes, notamment des livreurs, accentue le danger. Il est important de noter que des enfants jouent et circulent à vélo dans cette zone, ce qui renforce la nécessité d'intervenir rapidement.</p>		<p>Il est prévu de mettre en place un marquage au sol et un arrêté municipal afin de régler le stationnement dans le virage.</p>	Rue Gabriel Péri	<p style="text-align: center;">A venir 2ème trimestre 2026</p>	<p>Une campagne de marquage est programmée dans le Haut de Fontenay après les travaux d'enfouissement.</p>
13			<p>La Police municipale sera informée pour assurer une surveillance régulière et procéder à des verbalisations si nécessaires.</p>		<p>Clôturé</p>	
14	<p>Comité de Quartier : Manque de visibilité à l'angle des 2 rues dû au stationnement de véhicules professionnels.</p>		<p>Le rappel de l'interdiction de stationner à moins de 5 mètres d'un passage piéton est souligné. Une demande de devis a été lancée pour la réalisation d'un marquage au sol en jaune afin de matérialiser cette interdiction.</p>	Angle Rue Jean Casale / Gabriel Péri	<p style="text-align: center;">A venir 2ème trimestre 2026</p>	<p>Une campagne de marquage est programmée dans le Haut de Fontenay après les travaux d'enfouissement.</p>
15	<p>Comité de Quartier : Dégradation du panneau d'entrée de ville (manque le « Fleury ») + suggestion déplacement du panneau</p>		<p>Le panneau est en attente de livraison et la possibilité de le déplacer sur la gauche, dans l'espace vert, sera étudiée.</p>	Rue Jean Casale	<p style="text-align: center;">Clôturé Coût: 70 € TTC</p>	
16	<p>Comité de Quartier : Suggestion de création d'un espace de convivialité avec bancs, etc... et clôtures pour limiter l'accès aux chiens (déjections canines)</p>		<p>Deux projets d'aménagement avaient été proposés par les villes de Bois-d'Arcy et de Fontenay-le-Fleury, mais ils ont été refusés par les habitants. Ces derniers souhaitent que cet endroit reste tranquille, notamment la nuit, afin d'éviter les rassemblements bruyants en soirée.</p> <p>Suite à une demande formulée lors de la balade urbaine, des bancs pourraient être installés sur la place de la Mare aux Canets ainsi que dans le parc des Missionnaires.</p>	Place de la Mare aux Canets	<p style="text-align: center;">A venir Intervention prévue en 2026. (si possible avant l'été)</p>	<p>Prévoir deux bancs pour la Mare aux Canets + réalisation dalle béton en régie sous les assises</p> <p>Environ 400 euros TTC/banc</p> <p>Emplacement à définir !</p> <p>Suspendu pour le moment.</p> <p>Projet de requalification de la place</p>

17	<p>Observation du Comité de Quartier lors de la balade urbaine.</p>		<p>Lors de la balade urbaine, il a également été constaté que la plaque signalétique de la Mare aux Canets était manquante. Les services de la ville vont tenter de retrouver le visuel d'origine de la plaque afin d'en commander une nouvelle et de la remettre en place.</p> <p>Cette plaque relate un élément du patrimoine local : La Mare aux Canets était déjà mentionnée au XVIe siècle dans le fief de Guillaume Olive. Elle a été comblée au XXe siècle pour permettre l'aménagement des rues et la création de la zone pavillonnaire. En 1907, le célèbre aviateur Alberto Santos-Dumont y faisait voler sa « Demoiselle », un petit monoplan motorisé, à proximité de cet endroit.</p>	<p>Place de la Mare aux Canets</p>	<p>Clôturé Intervention réalisée en régie Coût: 48 euros TTC</p>	
18	<p>Comité de Quartier : Panneau d'entrée de ville peu visible, suggestion déplacement au niveau du 38.</p>		<p>Le panneau est en commande. Le déplacement éventuel sera étudié avec le service urbanisme.</p>	<p>Rue Gabriel Péri (limite ouest)</p>	<p>En cours de réalisation</p>	 <p>Panneau remplacé. Attente fin des travaux pour déplacement.</p>